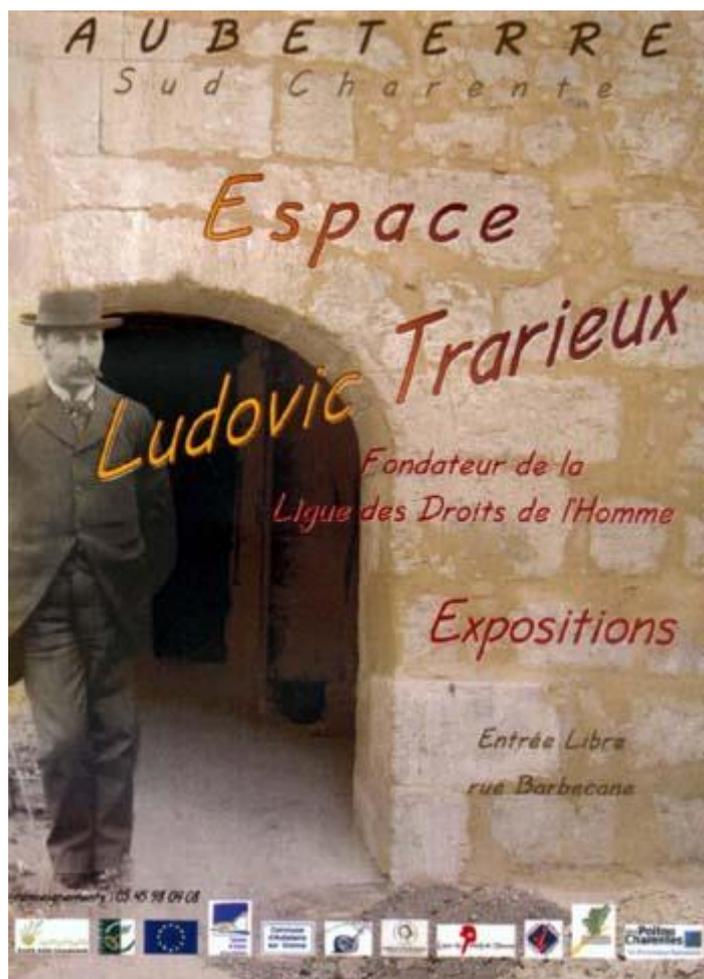


# *Ludovic Trarieux, fondateur de la LdH*

*Philippe Bruneau*

Connaissez-vous Aubeterre-sur-Dronne ? Cette charmante commune, membre de l'association des plus beaux villages de France, se trouve aux confins de la Charente et de la Dordogne. Elle abrite une étonnante église « monolithe » troglodyte et proposait également... un petit musée consacré à Ludovic Trarieux, dans sa maison natale.



En effet c'est à Aubeterre-sur-Dronne qu'est né en 1840 le fondateur et premier président de la Ligue française pour la Défense des droits de l'Homme et du citoyen. Son parcours est (d-)étonnant.

Brillant avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux dès 1877, Ludovic Trarieux est élu député de la Gauche Républicaine (le parti de Jules Grévy et Jules Ferry<sup>1</sup>) à Bordeaux de 1879 à 1881. Bien qu'il soit très actif à l'Assemblée, il n'est pas réélu. De 1883 à 1890 il est conseiller général de la Charente, dans son département natal. Puis il est élu sénateur de la Gironde de 1888 à sa mort en 1904.

Au Sénat Ludovic Trarieux est membre du « Centre gauche », le groupe républicain le plus modéré de la Haute Assemblée, et en devient président. Il est le rapporteur de

trois des quatre lois visant à la répression des attentats anarchistes en 1893 et 1894, les fameuses « lois scélérates » qui limitent la liberté de la presse (limiter les libertés au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est bien une idée du XIX<sup>ème</sup> siècle !)... mais il fait rejeter un amendement qui vise à transférer aux Conseils de guerre les infractions en matière de détention d'explosifs, car il n'accepte pas de dessaisir les tribunaux de droit commun. Ces deux attitudes ne sont pas contradictoires : Ludovic Trarieux est avant tout l'adversaire de tout manquement à la légalité républicaine.

Ludovic Trarieux est nommé Garde des Sceaux le 26 janvier 1895, au sein du troisième gouvernement d'Alexandre Ribot, jusqu'à sa chute au premier novembre de la même année. Lors de son passage au Ministère de la Justice, Trarieux fait voter une loi qui permet d'ouvrir plus largement les cas de révision des condamnations pénales et de mieux assurer la réparation du préjudice subi par les victimes d'erreur judiciaire.

En tant que Garde des Sceaux, Ludovic Trarieux obtient la communication du dossier judiciaire d'Alfred Dreyfus, qui vient d'être condamné fin 1894 en conseil de guerre, dégradé le 5 janvier 1895 puis déporté en Guyane. Il en retire la conviction qu'Alfred Dreyfus est innocent. En outre un des avocats de Dreyfus, Me Demange, lui révèle qu'une pièce secrète a été communiquée au Conseil de Guerre à l'insu de la défense. « Une monstruosité ! » dira-t-il.

C'est ainsi qu'après son départ de la Chancellerie, Ludovic Trarieux devient un défenseur déterminé de l'innocence du capitaine Dreyfus. Le 7 décembre 1897, il est le seul des sénateurs à soutenir le sénateur Scheurer-Kestner, qui réclame en vain la révision du procès Dreyfus, et à faire l'éloge du courage civique de l'interpellateur.

À la veille du procès de Walsin Esterhazy, dont il a acquis la certitude de la culpabilité, Ludovic Trarieux publie le 8 janvier 1898 dans « Le Temps » une lettre ouverte au Ministre de la Guerre, Billot, pour dénoncer le « simulacre de justice » qui se prépare.

Le 13 janvier 1898, au lendemain de l'acquittement d'Esterhazy, l'affaire Dreyfus rebondit lors de la publication du « J'accuse » d'Émile Zola. Émile Zola est renvoyé devant la cour d'Assises pour diffamation. Ludovic Trarieux est un témoin essentiel pour sa défense. Relatant les témoignages qu'il a recueillis, révélant les constatations qu'il a pu faire sur des pièces essentielles ou expliquant comment il a acquis sa certitude de la culpabilité d'Esterhazy, il est au premier rang de ceux qui mettent en évidence l'innocence de Dreyfus et apporte en outre devant la juridiction la caution d'un ancien Garde des Sceaux.

C'est au cours de ce procès, en février 1898, que lui vient l'idée de créer une ligue (le statut d'association n'existait pas à l'époque). Dès le 20 février 1898, une première réunion a lieu à son domicile, 4 rue de Logelbach. Ludovic Trarieux et ses amis réunissent en 3 mois un millier d'adhésions et convoquent une assemblée générale, dans la salle des Sociétés Savantes à Paris, le 4 juin 1898. C'est ainsi que se constitue la Ligue française pour la Défense des droits de l'Homme et du citoyen, dont Trarieux est acclamé Président et chargé de rédiger les statuts. Le 4 juillet 1898, le premier manifeste de la Ligue des droits de l'Homme proclame : « À partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance ».

Ludovic Trarieux aurait pu créer un comité de soutien à Alfred Dreyfus. Mais il a eu le coup de génie de fonder ce mouvement qui a vocation à défendre « toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé ». Son attachement viscéral

à la République et à la Justice lui ont permis de comprendre que cette affaire n'est pas un cas isolé et que d'innombrables personnes subissent des atteintes à leurs droits et ne trouvent aucun soutien. Ludovic Trarieux présidera la LDH jusqu'en 1903 quand, épuisé par ses efforts et rongé par la maladie, il devra passer le relai à Francis de Pressensé.

Malheureusement l'espace Ludovic Trarieux d'Aubeterre-sur-Dronne, qui permettait de consulter des documents d'époque et de mieux comprendre sa trajectoire, a fermé ses portes. Il est cependant possible de visiter ce magnifique village et d'y trouver, place Trarieux face à la mairie, le buste de bronze érigé en l'honneur du grand homme. La maison natale de Ludovic Trarieux est située au n° 15 de cette place et abrite maintenant un bar où l'on peut boire à la santé de la LDH 😊

Pour plus d'informations, les sites sur lesquels je me suis largement appuyé pour rédiger cette note :

<http://www.ludovictrarieux.org/fr-page3.1.htm>

[http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/trarieux\\_ludovic0212r3.html](http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/trarieux_ludovic0212r3.html)

<https://www.charentelibre.fr/2020/08/29/aubeterre-un-nouveau-bar-dans-la-maison-trarieux,3638047.php>

Et celui de l'ex espace Ludovic Trarieux :

<https://www.ludovictrarieux.org/edhlut.htm>

**1** À l'époque la droite est constituée des courants royalistes et bonapartistes ; les groupes parlementaires dans lesquels s'inscrit Ludovic Trarieux sont avant tout républicains, ils sont plutôt libéraux sur le plan économique et conservateurs sur le plan social. Situés à gauche des partis monarchistes, ils peuvent être considérés comme les lointains prédécesseurs des partis de droite républicaine actuels.